

ATELIERS DE FORMATION CONTINUE

NÉGOCIATION

GESTION DES TENSIONS DANS LA CONCILIATION JUDICIAIRE

Séminaires hebdomadaires (4 demi-journées)

4 septembre 2018
11 septembre 2018
18 septembre 2018
25 septembre 2018
(9 h - 13 h)

ATELIERS ANIMÉS PAR
NICOLAS IYNEDJIAN ET CHRISTOPHE IMHOOS

LAUSANNE, TRIBUNAL CANTONAL
PALAIS DE L'HERMITAGE

Renseignements et inscriptions en ligne

www.unil.ch/cedidac

Tél. 021 692 28 50

PROGRAMME

1^{re} demi-journée - 4 septembre 2018

- Introduction des trois tensions
- 1ère tension : tension entre création et distribution de valeur (intérêts c/ position, exemple)
- Le rôle du tiers dans la gestion de ces tensions (comment concilier les positions de fait et droit avec les intérêts et besoins)
- Exercice pratique : confiance/non confiance

2^e demi-journée - 11 septembre 2018

- 1ère tension : suite (les concepts de «ZOPA», «BATNA», exploiter les différences)
- L'aide du tiers dans la recherche et l'élaboration de l'accord (compromis ou accord gagnant-gagnant ?)
- Exercice pratique: mise en situation sur ces thèmes

3^e demi-journée - 18 septembre 2018

- 2e tension : empathie c/ affirmation («empathy loop», cadrage ou «framing», distorsions de la raison)
- Les outils de communication à disposition du tiers
- Exercice pratique : sur l'usage des techniques de communication

4^e demi-journée - 25 septembre 2018

- 3e tension : mandant v/ mandataires
- Phénomènes culturels
- Ethique
- La gestions de la relation avocat-client
- Exercice pratique sur le rôle et place l'avocat en conciliation
- Clôture des ateliers